

Collectif Jeunes

30/06/2022

Commission Jeunes

Fonctionnement du Collectif Jeunes à partir de la saison 2022 - 2023

VENDELITE

OBJECTIF

Cette sélection est un regroupement des meilleurs jeunes joueurs du département qui représenteront la Vendée lors des compétitions suivantes : Championnat Régional Jeunes (CRJ) ; Journées des Comités.

C'est une sélection de haut niveau, compétitive, performante, formatrice et source de motivation.

CADRE

- Un effectif de 20 joueurs :
 - 4 joueurs (idéalement 2 gars/2 filles), et remplaçants éventuels, dans les catégories suivantes : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors
 - Cet effectif permet de créer des groupes de travail efficaces et de créer des paires pour les compétitions (Championnat Régional Jeunes, Journée des comités ...)
- La sélection est définie avant chaque saison sportive. Cependant , des joueurs peuvent être sélectionnés et intégrés au cours de la saison.
- LA SÉLECTION DANS LA « VENDELITE » N'EST PAS ACQUISE. **ELLE SE MÉRITE.**

DÉTECTION ET SÉLECTION

- La liste des jeunes sélectionnés sera établie par l'entraîneur du comité départemental de badminton après consultation et avis des membres de l'Équipe Technique Départementale (ETD).
- La détection sera réalisée tout au long de la saison et une journée de sélection aura lieu chaque fin de saison (mois de juin-juillet) lors d'une journée de stage ou d'un CDE. Un réajustement sera prévu début Octobre.
- Éléments pris en compte pour la sélection d'un joueur:
 - Sa motivation est le critère déterminant;
 - Son envie de pratiquer en compétition;
 - Son « entraîabilité » et ses compétences : physique, mentale , technique, tactique;
 - Ses résultats en compétitions : CDJ – CRJ – CIJ – CEJ – TDJ - TRJ – TIJ et plus;
 - Ses résultats scolaires ainsi que l'investissement et la disponibilité des parents.
- Les joueurs détectés par les instances supérieures sont automatiquement intégrés à cette sélection.

ENGAGEMENT

En intégrant le VENDELITE, les différents acteurs concernés s'engagent :

JEUNES :

- S'engage à participer aux Stages de la VENDELITE qui lui seront proposés.
- S'engage à participer au Championnat Régional Jeunes et aux Journées des Comités
- S'engage à s'entraîner au minimum 2 fois par semaine pour les catégories Minime à Junior en dehors des séances hebdomadaires du Comité (CDE).

PARENTS :

- Suivi du jeune : afin de favoriser et de réussir la bonne progression du jeune, celui-ci doit être accompagné durant sa saison sur les différentes compétitions.
- Aides aux manifestations : Participation au co-voiturage, à l'organisation, à la gestion d'avant et d'après match, à l'encadrement d'activités annexes, ...

ENGAGEMENT

CLUBS :

- S'engage à accompagner le jeune sur les entraînements club, en compétition et sur les déplacements qu'il effectue au cours de son parcours sportif.
- S'engage à rester à l'écoute des dispositifs comité mises en place sur le département pour les jeunes.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

- Stages de cohésion et de perfectionnement :
 - 3 stages de 3 jours dont 1 stage avec un déplacement extérieur (avec un club, comité, ligue...) et en pension complète.
- Accès à des séances Comité en semaine (CDE) :
 - Les samedis (ou autres jours)
 - Réservé aux Poussins et Benjamins. Cependant, les catégories supérieures peuvent y assister pour aider à l'encadrement ou pratiquer en autonomie si la place est disponible.
- Un accompagnement et un coaching sur des compétitions définies :
 - L'entraîneur du comité se rendra disponible sur des compétitions régionales et supérieures en plus des Journées des Comités et du Championnat Régional Jeunes.
- Des intervenants extérieurs bénévoles ou professionnels de différents domaines permettant l'augmentation de la performance (coach mental, nutritionniste, prévention des blessures, officiels techniques, ...).
- Pack d'entrée à la VENDELITE :
 - Maillot du comité (achat possible de veste du comité)
- Prise en charge par le comité des frais d'engagements, des frais de déplacement et/ou d'hébergement pour les compétitions CRJ, JDC ainsi qu'une partie des stages en pension complète.

BUDGET ET TARIFICATION

Répartition des parts pour les actions proposés au VENDELITE :

- Part Comité : 40%
- Part Club : 30%
- Part Parents : 30%

Cependant, si les actions sont regroupées avec une autre structure, le tarif sera adapté.